



COMMUNIQUE

Objet : Nouvelle publication « La responsabilité Elargie des Producteurs - Filière des déchets de papiers graphiques en 13 pages ».

Le Cercle National du Recyclage couche la REP papiers graphiques ... sur le papier.

Pour ce cinquième numéro de notre série sur les filières REP, le Cercle National du Recyclage s'est penché sur les déchets de papiers graphiques. Pour ce faire, certaines exigences du cahier des charges ont été étudiées en prenant en compte les actions réalisées par l'éco-organisme en charge de la filière et les données chiffrées de la filière. Représentant l'intérêt des collectivités locales en charge de la gestion des déchets lors des prochains échanges, le Cercle National du Recyclage s'appuie sur son analyse pour émettre des propositions afin d'améliorer la filière dans sa globalité. Le bilan de la filière papiers graphiques, étudiée entre 2017 et 2022, ainsi que les avis du Cercle National du Recyclage sont synthétisés dans la fiche intitulée :

La responsabilité Elargie des Producteurs - Filière des déchets de papiers graphiques en 13 pages

A l'aube du ré-agrément, le Cercle National du Recyclage émet plusieurs propositions aux éco-organismes dans cette fiche, parmi lesquelles l'augmentation de l'objectif de taux de recyclage, l'intensification de la recherche et du développement mais aussi l'élargissement de la filière à tous les papiers, livres y compris. Le Cercle National du Recyclage prend le temps de faire un point sur le taux d'acquittement, élément déterminant dans le calcul des soutiens financiers et sur les fameux free-riders, ces assujettis qui ne remplissent pas leurs obligations.

Les fiches portant sur la filière des emballages ménagers, des déchets d'équipements électriques et électroniques, des médicaments non utilisés, ainsi que des piles et accumulateurs portables sont déjà disponibles. D'autres filières REP, notamment la filière textile d'habillement, linge de maison et chaussures et la filière déchets d'éléments d'ameublement, sont en cours d'analyse et leurs résultats seront publiés prochainement sous le même format.

Ce document est consultable et téléchargeable librement sur le site www.cercle-recyclage.asso.fr, dans la rubrique « Dossiers techniques ».

Contact Presse :

Cercle National du Recyclage

Bertrand BOHAIN

Tél. : 03 20 85 85 22

E-mail : bbohain@cercle-recyclage.asso.fr

www.cercle-recyclage.asso.fr

Le Cercle National du Recyclage a été créé en 1995 pour promouvoir le développement de la collecte sélective des déchets ménagers en vue de leur recyclage et aussi pour défendre l'intérêt général dans le domaine de la gestion des déchets. L'action politique de l'association qui regroupe tous les maillons de la « chaîne » du recyclage se fonde sur la priorité donnée au recyclage au sein d'une gestion multi-filières. En ce sens, le Cercle National du Recyclage milite depuis près de 25 ans pour le passage d'une économie linéaire à une économie circulaire.